

Le Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste

Le métier d'audioprothésiste

L'audioprothésiste procède à l'appareillage des déficients de l'ouïe sur prescription médicale. Il se consacre aux personnes ayant des difficultés de communication, le plus souvent des personnes âgées et des enfants.

En regard de la loi, l'audioprothésiste choisit, adapte, délivre, effectue le contrôle immédiat et permanent de l'aide auditive et assure l'éducation prothétique du déficient auditif appareillé. Professionnel de santé, l'audioprothésiste travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dialogue avec les médecins, les pédagogues, les éducateurs, les parents, l'adulte et l'enfant déficients auditifs. Il joue aussi un rôle de prévention face aux risques engendrés sur l'organe de l'ouïe par le bruit.

Ses attributions s'étendent, notamment en choisissant les moyens de protections individuels et collectifs.

L'audioprothésiste exerce soit en profession libérale ou comme salarié dans les cabinets d'audioprothésistes, les enseignes, les regroupements, dans les centres mutualistes et plus rarement dans les instituts de rééducation et chez les fabricants.

La profession d'audioprothésiste est en expansion. On compte actuellement environ 3600 audioprothésistes. La pratique de l'exercice exclusif des audioprothésistes a tendance à se développer.

Connaissance & Compétence

Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendue en physique, sciences de la vie et mathématiques, à la fin de la classe de terminale.

Maîtrise des outils numériques et bureautiques.

Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée.

Aptitude à mener une recherche documentaire approfondie, notamment en anglais.

Aptitude pour la gestion administrative et les relations commerciales.

Savoir Être

Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles.

Capacités relationnelles : collaboration, travail d'équipe, échanger et communiquer avec autrui.

Qualités de l'apprenant

Curiosité et ouverture d'esprit

Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages

Autonomie et aptitude au travail personnel

Mobilité géographique (OBLIGATOIRE pour les stages).

Modalités d'accès à la formation en vue du Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste

L'admission aux études menant au Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste pour les candidats bacheliers, en réorientation ou en reconversion professionnelle s'effectuera obligatoirement par le biais de la plate-forme d'admission postbac Parcoursup. Pour la rentrée 2023, le futur candidat pourra choisir entre le dépôt d'un dossier suivi d'une formulation des vœux (choix des centres de formation : Bordeaux, Cahors, Fougères, Lyon, Montpellier, Nancy et Paris) et/ou passer un examen d'entrée organisé seulement à l'école d'Evreux et Lille.

Pour rappel :

20 DÉCEMBRE - 18 JANVIER Découvrir les formations	18 JANVIER - 9 MARS INCLUS S'inscrire et ajouter ses vœux	10 MARS - 6 AVRIL INCLUS Compléter son dossier et confirmer ses vœux	1ER JUIN - 13 JUILLET Phase d'admission principale
---	---	--	--

Attendus spécifiques D.E. Audioprothésiste Nancy

La formation menant au D.E. d'Audioprothésiste se trouve à la Faculté de Pharmacie de Nancy au Campus Brabois-Santé de l'Université de Lorraine. Elle se distingue par l'enseignement de nombreux **travaux pratiques** dans le domaine de la physique et de l'audioprothèse :

- Pour la partie physique ces TP concernent l'acoustique, l'électronique et le traitement du signal afin de bien comprendre les phénomènes physiques mis en jeu dans l'appareillage auditif dans son ensemble,
- En audioprothèse, ils concernent la prise d'empreintes classique et par scanner, la réalisation et le traitement numérique 3D d'embouts auriculaires, les procédures d'adaptation des aides auditives. Pour cela, le centre de formation dispose d'un atelier de fabrication d'embouts, d'une salle équipée pour le grattage et le fraisage, de deux salles insonorisées équipées d'outils dédiées à la stéréoaudiométrie et à l'audiométrie vocale dans le silence et le bruit, de 6 chaînes de mesure, d'un vidéoscope, d'un Otoscan, d'une cabine audiométrique, de plusieurs audiomètres.

Du côté de **l'enseignement théorique** en audioprothèse :

- De nombreux professionnels de terrain interviennent dans :
 - L'adaptation prothétique,
 - La prise en charge des patients acouphéniques,
 - L'électronique appliquée à l'audioprothèse,
 - Les réglages des prothèses implantables,
 - La prise en charge audioprothétique des enfants malentendants, ...
- Les principaux fabricants d'aides auditives existants sur le marché interviennent pour la présentation des logiciels de programmation des aides auditives et les dernières nouveautés d'appareillage.
- Des psychologues rattachés aux services hospitaliers ou centres de réadaptation interviennent également pour la prise en charge psychologique de l'enfant, de la personne âgée et du patient acouphénique.

- Des intervenants spécialisés en phonétique linguistique participent à l'enseignement pour l'analyse temps – fréquence des signaux de parole.
- Les sciences humaines et sociales comme l'épidémiologie, l'éthique, la déontologie sont aussi dispensées notamment la législation et la gestion comptabilité.
- L'enseignement de l'audiologie assurée par des enseignants universitaires - praticiens hospitaliers, est en grande partie mutualisé avec le centre de formation en orthophonie de Nancy.

Cette pluridisciplinarité et les interconnexions entre les intervenants professionnels et les acteurs universitaires et hospitalo-universitaires qui mettent en commun leurs thématiques et leurs missions de recherches est l'une des raisons du succès du centre de formation lorrain. Cette osmose permet aussi de proposer et de suivre des travaux de mémoires de fin d'études originaux et à la pointe de la recherche.

L'école nancéienne dispose également de deux plateformes de simulation auditive contenant chacune un buste humain artificiel dont les oreilles peuvent être équipées d'aides auditives. Elles permettent d'analyser le son en sortie d'aides auditives lorsque celles-ci sont activées dans un environnement sonore réaliste. Ces deux plateformes ont pour objectif d'évaluer les performances des traitements audionumériques implémentés dans les appareils auditifs (directivité, réducteurs de bruits, ...) permettant d'améliorer l'intelligibilité de la parole dans le bruit. Au centre de formation nancéen, ces deux plateformes tiennent une place privilégiée dans la réalisation des mémoires de fin d'études car elles permettent aux étudiants la réalisation d'études objectives sur l'efficacité de ces traitements, en complément des tests subjectifs effectués sur un panel de patients

L'équipe pédagogique dispense une formation DPC organisée par Audioforméa dans le cadre du Congrès d'Audioprothésiste concernant la prise en charge audioprothétique des malentendants appareillés sur leur lieu de travail. Cette formation est destinée aux audioprothésistes désireux de parfaire leurs connaissances en termes d'évaluation, de mesurage et de protection contre les nuisances sonores. Avec cette formation, l'audioprothésiste acquiert les connaissances pratiques et théoriques pour effectuer des mesures d'exposition au bruit, choisir les moyens de protections individuelles et collectives et pour appliquer des réglages et choisir des options de traitement sur les aides auditives afin d'améliorer l'intelligibilité, l'audibilité et réduire l'exposition sonore quotidienne.



L'organisation des études

1ère année : mathématiques, physique, audiologie et otologie, audioprothèse, sciences humaines et sociales

Stages :

- 350 heures dans un service hospitalier,
- 140 heures dans un laboratoire d'audioprothèse,
- 70 heures dans une institution gérontologique.

2ème année : audiologie et otologie, audioprothèse, physique, linguistique et phonétique, préparation au mémoire,

Stage :

- 560 heures dans un laboratoire d'audioprothèse

3ème année : physique, audiologie et otologie, audioprothèse, gestion et comptabilité, sciences humaines et sociales, préparation au mémoire,

Stages :

- 560 heures dans un laboratoire d'audioprothèse
- 35 heures chez un fabricant

Rédaction et présentation d'un mémoire (2 mois)

Le Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste est délivré aux étudiants ayant satisfait aux épreuves des examens de fin de 1ère, 2ème et 3^{ème} année et ayant soutenu avec succès leur mémoire.

- Pour les candidats admis, les frais d'inscription universitaire (à titre indicatif montant de 466 € pour 2022-2023 - CVEC de 95 € *sous réserve d'augmentation annuelle des droits d'inscription*) sont à régler avant les enseignements.
- Pour les candidats en reprise d'études et pris en charge par un organisme tiers financeur, s'ajoutent, à titre indicatif, les tarifs de FORMATION CONTINUE d'un montant de 3660 €/an.
- Pour les candidats en reprise d'études sans revenu (indemnité chômage) et non pris en charge par un organisme tiers financeur, s'ajoutent, à titre indicatif, les tarifs de FORMATION PERMANENTE d'un montant de 1830 €/an.

La Faculté de Pharmacie de Nancy est l'un des 9 centres français autorisés à dispenser cette formation. Les autres centres de formation sont : Bordeaux (33), Fougères (35), Lyon (69), Montpellier (34), Paris (75) et Cahors (46), Evreux (27) et Lille (59).

Faculté de Pharmacie - Ecole d'Audioprothèse

7, avenue de la Forêt de Haye – BP 90170

54505 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex

03.72.74.72.88

e-mail : karine.koehler@univ-lorraine.fr

site internet : <http://www.pharma.univ-lorraine.fr> rubrique FORMATIONS